

Université Laval

**Diplôme de 2e cycle en expertise comptable (36 crédits)
ou MBA expertise comptable (45 crédits)**

OBJECTIFS

Le diplôme de 2e cycle en expertise comptable et le MBA en expertise comptable a pour objectif principal de préparer l'étudiant à satisfaire les exigences du programme professionnel de l'Ordre des comptables agréés du Québec et d'assurer la préparation de l'étudiant, autant à l'Évaluation uniforme (EFU) des ordres et instituts provinciaux de comptables agréés du Canada qu'à la carrière d'expert-comptable.

Il vise aussi l'approfondissement et la synthèse des connaissances dans les quatre grands domaines que sont la comptabilité, la certification, la finance et la fiscalité. Des mises à jour des connaissances sont offertes dans chacun des champs, ainsi que dans le domaine des technologies de l'information. Dans la plupart des cours, les étudiants sont confrontés à des situations complexes, telles que les regroupements, le redressement d'entreprise et la planification fiscale d'un dirigeant. Ils doivent alors développer leur capacité à intégrer et à appliquer des habiletés acquises au 1er cycle, à la résolution de ces situations concrètes.

CONDITIONS D'ADMISSION

Dossier académique

Être titulaire d'un baccalauréat en administration, profil Sciences comptables, ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,22 (sur 4,33) ou l'équivalent. Certains candidats qui ne satisfont pas à ces conditions peuvent être admis après avoir réussi une formation d'appoint ou une propédeutique.

Connaissance des langues

Maîtrise de la langue française parlée et écrite. Connaissance pratique de la langue anglaise fortement recommandée.

Durée du programme

Temps complet : 4 sessions (incluant période de stage).

Début du programme

Été de chaque année.

Date limite pour déposer une demande d'admission

1er avril.

PLAN DE FORMATION

Cours obligatoires (36 crédits) (avant EFU)

- CTB – 6002 Comptabilité avancée (3 cr.)
- CTB 6005 Pratiques de certification (3 cr.)
- CTB – 6010 Planification fiscale (3 cr.)
- CTB – 6020 Contrôle et vérification dans un cadre informatique (3 cr.)
- CTB – 6088 Finance et prise de décision de gestion (3 cr.)
- CTB – 6022 Sujets spéciaux en comptabilité (3 cr.)
- CTB – 6090 Expertise comptable (6 cr.)
- CTB – 6028 Stratégie d'intervention (3 cr.)
- CTB – 6091 Questions multidisciplinaires (3 cr.)
- CTB - 6089 Analyse de cas (6 cr.)

Cours à compléter pour le MBA

CTB – 6502 Essai-stage (6 cr.). L'essai -stage peut être complété après l'EFU.

Cours optionnel au choix de 3 crédits (Suivi normalement après l'EFU)

CHEMINEMENT SESSIONNEL

Été (mai – juillet)	Automne (sept. – déc.)	Hiver (janv. – avril)	Été (mai – juillet)
CTB -6002 (3 cr.) CTB -6020 (3 cr.) CTB -6022 (3 cr.) CTB -6028 (3 cr.)	CTB -6005 (3 cr.) CTB -6010 (3 cr.) CTB -6088 (3 cr.) CTB -6091 (3 cr.)	CTB -6503 (6 cr.) Essai stage. L'essai -stage peut être complété après l'EFU.	CTB-6089 (6 cr.) CTB-6090 (6 cr.)

POUR INSCRIPTION AUPRÈS DE L'ORDRE

Il est recommandé de s'inscrire à l'Ordre au début du *Programme de formation professionnelle* afin d'avoir accès au matériel pédagogique.

Toute personne est tenue de s'inscrire comme candidat à l'exercice de la profession (CEP) DÈS qu'elle commence un stage de formation professionnelle APRÈS l'obtention du diplôme de premier cycle reconnu (baccalauréat) ou l'équivalent pour que le stage soit reconnu.

Veuillez communiquer avec l'un des agents administratifs par téléphone au **514 982.4606** ou au **1 800 363.4688**, poste 4606, entre 8 h 30 et 16 h 30, ou par courrier électronique à candidat@ocaq.qc.ca.

SITE WEB

<http://www4.fsa.ulaval.ca/cms/site/fsa/lang/fr/accueil/formation/2ecycle/mbalaval/mbadisciplinaires/expertisecomptable>

COORDONNEES PRATIQUES

Responsable du programme de 2e cycle :

Maurice Gosselin, CA

Téléphone : 418 656.5158

Télécopieur : 418 656.7047

Courriel : maurice.gosselin@fsa.ulaval.ca

Comité CA étudiants :

http://ocaq.qc.ca/fra/7_devenir/7_3_3_comcaetu.asp